



Les premiers lycées, comme Henri-IV, investissent des bâtiments existants ayant souvent appartenu à des congrégations, comme celle des Génovéfains. Le modèle conventuel perdurera longtemps comme une référence pour l'édification des lycées.

IVR11_20207501123NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation